

Université de Bejaïa
Faculté des lettres et langues
Département de langue et littérature françaises

Matière : Littérature 2
Niveau : L2 (2 ème année de licence)
L'enseignante : Mme. Mousli-Ayouaz Dj

COURS 2 : La nouvelle littéraire et le schéma narratif de Claude BREMOND

Remarque importante : Il vous est vivement conseillé et recommandé de lire les définitions des notions et concepts cités dans le cours et qui se trouvent dans le dictionnaire du littéraire afin d'élargir vos connaissances des genres narratifs et des théories du récit.

Le dictionnaire du littéraire donne cette définition de la nouvelle :

Le terme « nouvelle » est attesté en français dès le XIIème siècle. Selon son étymologie (du latin *novus*, « nouveau »), il renvoie à l'idée d'information neuve et, au-delà, de jamais vu, d'inouï ; la nouvelle raconte un fait extraordinaire mais donné pour vrai. De cette origine, la nouvelle a gardé ses caractéristiques essentielles – un récit fictif bref relatant un fait remarquable – tout en constituant un genre plastique et multiforme¹.

Autrement dit, la nouvelle est un genre narratif de forme brève, de construction dramatique présentant des personnages peu nombreux avec peu d'épaisseur psychologique. Ce qui permet de distinguer la nouvelle du conte, c'est qu'elle se situe dans un univers de vraisemblance, tandis que le conte, franchement irréaliste, crée un monde de fantaisie, de merveilleux.

Historique de la nouvelle

L'ancêtre de la nouvelle est le lai, tel qu'il apparaît avec Marie de France dans le dernier tiers du XIIème siècle. Le genre proprement dit naît en France au XVème siècle avec un recueil anonyme, *Les cent Nouvelles en 1462*, où se marque l'influence de la novella italienne. Les premiers récits brefs s'apparentant à ce genre apparaissent avec le *Décameron* (1348-1353) de l'Italien Boccace.

Mais c'est seulement au XIX^e siècle que le genre s'épanouit véritablement. **Edgar Allan-Poe** propose dans ses études critiques **une des premières théories du genre**. Le récit bref (*tale* en anglais qui signifie « conte »). Ses *Histoires extraordinaires* (1839), traduites par Charles Baudelaire en français, comprennent des chefs-d'œuvre comme *Double Assassinat dans la rue Morgue* (1841), considéré comme **la première nouvelle policière**.

¹ *Le dictionnaire du littéraire*, sous la direction d'ARON Paul, SAINT-JAQUES Denis, VIALA Alain, PUF, 2002. Page 417.

En France, au XIX^e siècle, les écrivains réalistes et naturalistes affectionnent ce genre. Ils utilisent cependant parfois le nom de « contes » pour qualifier leurs récits.

Guy de Maupassant publie de nombreux recueils, notamment *la Maison Tellier* (1881) et les *Contes de la bécasse* (1883). Certaines de ses nouvelles, comme *le Horla* (1887) sont des nouvelles fantastiques.

Entre contes et nouvelles

Au XIX^e siècle, le conte se confond souvent avec la nouvelle. Les *Contes drolatiques* d'Honoré de Balzac (1832-1837) usent d'une langue proche de celle de François de Rabelais. Guy de Maupassant publie quelques 300 contes et nouvelles, dont les *Contes de la bécasse* (1883) sur les faiblesses humaines ; les *Contes cruels* de Villiers de l'Isle-Adam sont marqués par un humour noir et la recherche du macabre.

Au XX^e siècle, les *Contes du chat perché* de Marcel Aymé (1934, 1950, 1958) ont pour héros des animaux qui parlent comme des hommes. Ils mêlent une peinture réaliste du milieu paysan et un merveilleux qui naît des situations les plus quotidiennes.

Caractéristiques formelles du genre de la nouvelle

- ❖ Conçue pour être lue d'une seule traite, la nouvelle se différencie du roman, par nature plus long. Sa longueur peut varier de quelques lignes à plusieurs dizaines de pages. Selon les théoriciens, la nouvelle oscille entre ½ page et 40 pages. Et sa lecture peut durer entre 30 et 120 minutes.
- ❖ Vu la brièveté du genre, il est rare que la nouvelle soit publiée seule. Elle est presque toujours insérée dans un recueil où les différentes nouvelles peuvent ou ne pas entretenir un lien entre elles.
- ❖ La nouvelle peut emprunter toutes les formes (narration, monologue, journal intime...) et tous les registres (réaliste, poétique, humoristique, policier, fantastique...).
- ❖ Contrairement au conte dont l'imaginaire est apparenté au merveilleux, la nouvelle s'inscrit dans un univers vraisemblable : On souligne une référence problématique au réel car elle explore le monde extérieur et se confronte à l'altérité.
- ❖ Le cadre spatio-temporel est déterminé grâce au caractère réaliste de la nouvelle.
- ❖ La nouvelle ne cherche pas toujours à représenter de façon réaliste le réel mais on peut y souligner l'apparition de l'étrange qui s'inscrit dans un univers fantastique.
- ❖ La nouvelle renferme un seul événement : on parle de concentration ou de tension dramatique qui maintient le lecteur en haleine jusqu'à la fin du récit.
- ❖ La fin de la nouvelle est surprenante : on parle de chute inattendue.
- ❖ Les personnages sont peu nombreux et souvent des individualités. Ce sont des personnages ordinaires référentiels sociaux.
- ❖ Le récit de la nouvelle peut véhiculer une valeur symbolique qui porte une vision du monde du nouvelliste.

Définition du fantastique selon *le dictionnaire du littéraire* :

Le fantastique est le registre qui correspond aux émotions de peur et d'angoisse. Il est caractérisé par le renversement des perceptions rationnelles du réel, l'immixtion du doute dans les représentations établies et la proximité d'un supra- ou antinaturel. Le fantastique déborde la littérature et s'exprime dans toutes les formes d'art.

Au Moyen Âge et jusqu'à la fin du XIII^{ème} siècle et au début du romantisme, les diableries, les sorcelleries et les enchantements peuplent une part de la littérature (le plus souvent populaire et orale) mais ils appartiennent à la catégorie du merveilleux. La veine fantastique s'est développée en France en faisant fonds de cette tradition merveilleuse qui donne place à la dimension du surnaturel. Elle a aussi été nourrie par l'évolution de deux grands mythes modernes : Don Juan, avec l'image de la statue qui s'anime pour que la mort saisisse le pécheur, et Faust, fondé sur l'idée d'un pacte satanique. (...) En France, Charles Nodier promeut cette littérature, qu'il propose de nommer (sans succès du reste) « frénétique ». Une forme semble particulièrement lui convenir, la nouvelle ou le conte. (...) c'est l'étrange davantage que l'épouvante et la frénésie, qui est désormais au cœur du fantastique. Cet étrange anxiogène se plait, avec Maupassant (*Le Horla*, 1887), à interroger les certitudes les plus scientifiques, à introduire le doute et l'hésitation, à faire chavirer la raison, manières de symboliser les limites de l'identité et la fragilité de l'autonomie du sujet pensant. Par ailleurs, le cinéma en a fait une de ses ressources fortes (Fritz Lang et Alfred Hitchcock), jouant de l'image faussement véridique pour susciter la peur que donne le doute ; le fantastique s'associe alors au suspense².

² *Le dictionnaire du littéraire*, sous la direction d'ARON Paul, SAINT-JAQUES Denis, VIALA Alain, PUF, 2002. Pages 226-227.

LE SCHEMA NARRATIF : Théorie de Claude BREMOND³

RAPPEL HISTORIQUE :

Vladimir PROPP⁴, un théoricien russe est l'initiateur en 1928 de l'analyse actantielle du conte. Il a analysé une centaine de contes merveilleux russes et aboutit à cette conclusion : Il souligne **des variables** (le conte fait apparaître des variables) mais également **des constantes** dans la structure du récit : des fonctions que les personnages accomplissent et il établit ainsi une liste de 31 fonctions.

- Nous entendons par « fonction » l'action d'un personnage.
- Cette liste de (31) fonctions représente la base morphologique des contes en général.
- Ces fonctions peuvent ne pas être toutes présentes dans un conte, mais elles s'enchaînent toujours dans un ordre identique.
- Ces fonctions se regroupent par couples :
 - 1) **Interdiction – Transgression.**
 - 2) **Interrogation – Information.**
 - 3) **Combat – Victoire.**
- Ces fonctions sont organisées en deux (2) séquences, à partir d'un manque ou d'un méfait initial jusqu'à sa réparation finale.

Ensuite, ces 31 fonctions sont regroupées en sphère d'action autour des personnages qui les accomplissent.

En 1966, GREIMAS construit un schéma actantiel de six (6) fonctions fondamentales.

Enfin, BREMOND dans *Logique du récit*, en 1973, en partant des 31 fonctions de PROPP, il établit une structure du récit composée de Cinq (5) étapes.

³ BREMOND Claude, *Logique du récit*, Paris, éditions du Seuil, 1973.

⁴ *Morphologie du conte*, Seuil, Paris, 1965.

Le système de PROPP est composé de 31 fonctions qui se retrouvent au moins en partie dans tous les contes : **Liste des 31 fonctions :**

Séquence préparatoire

1. Absence
2. Interdiction
3. Transgression
4. Interrogation
5. Demande de renseignement
6. Duperie
7. Complicité

Première séquence

8. Manque ou méfait
9. Médiation
10. Commencement de l'action contraire
11. Départ du héros
12. Première fonction du donateur
13. Réaction du héros
14. Transmission
15. Déplacement, transfert du héros

16. Combat du héros contre l'antagoniste
17. Marque
18. Victoire sur l'antagoniste

Deuxième séquence

19. Réparation du méfait
20. Retour du héros
21. Poursuite
22. Secours
23. Arrivée incognito du héros
24. Imposture
25. Tâche difficile
26. Accomplissement de la tâche
27. Reconnaissance du héros
28. Découverte du faux héros
29. Transfiguration
30. Châtiment
31. Mariage ou accession au trône

LE SCHEMA NARRATIF DE Claude BREMOND

Le récit est construit en cinq étapes (quinaire) et l'ensemble de ces étapes forme le schéma narratif qui pourrait être considéré comme l'ossature du récit.

Il est la structure sur laquelle repose, peu ou prou, tout récit. En voici les 5 étapes :

- 1) **La situation initiale** : c'est le début du récit. Les personnages et le cadre spatio-temporel sont décrits. On donne des informations sur ces personnages et la façon dont ils vivent. On souligne un état d'équilibre. Cette étape est souvent à l'imparfait.
- 2) **L'élément perturbateur ou l'élément déclencheur**: Cette étape vient bouleverser l'ordre normal des choses ; le narrateur change de ton car un événement vient perturber la situation initiale : un problème se présente aux personnages qui devront changer leurs habitudes, et prendre une décision importante dans le but de trouver une solution au problème.
- 3) **Les péripéties (le déroulement des actions)** : Ce sont tous les événements et aventures déclenchés par l'élément perturbateur. Ce sont toutes les actions et épreuves que les personnages devront traverser afin de se débarrasser de leur problème. C'est l'étape la plus longue du récit et elle est au passé simple.
- 4) **L'élément de résolution ou le dénouement** : Après toutes les difficultés rencontrées, les personnages trouvent une solution à leur problème. C'est l'étape qui résout le problème. C'est la fin des ennuis pour les personnages. Il s'agit de la chute du récit qui doit provoquer un effet de surprise.
- 5) **La situation finale** : c'est la fin de l'histoire. Les personnages retrouvent le calme du début et souvent une vie meilleure quand la fin est heureuse mais la fin peut-être tragique. C'est le retour à la stabilité et on souligne un nouvel équilibre.

Exercices :

Après avoir montré les caractéristiques littéraires du genre narratif dont il s'agit, Etablissez les schémas narratifs des récits suivants :

- 1) *La Parure* (1884), de Guy de Maupassant (une nouvelle réaliste)
- 2) *La dot* (1884), de Guy de Maupassant (une nouvelle réaliste)
- 3) *Un mariage d'amour* (1866), d'Emile Zola (une nouvelle réaliste et fantastique)
- 4) *Claude Gueux* (1834), de Victor Hugo (une nouvelle réaliste)
- 5) Faites une analyse actantielle de chaque nouvelle.